

Urbanisme

De: Jean Francois DOYEN <jean-francois.doyen2@wanadoo.fr>
Envoyé: mardi 18 septembre 2018 08:34
À: urbanisme
Objet: enquete pub plu dom bellevue
Pièces jointes: MAND ENQ PLU 1 2018 09.jpg; MANDELIEU ENQ PLU DOM BELLEVUE 2018 09.jpg

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

BONJOUR

JE VOUS ADRESSE CE COURRIER A

1/ REMETTRE A MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

2 FEUILLES JOINTES

2/ POUR INFO A M. LE MAIRE

MERCI D AVANCE

UN RECOMMANDE SUIT

VEUILLEZ ME CONFIRMER DE SON RECU

MERCI

M ET M DOYEN JEAN FRANCOIS
DOMAINE DE BELLEVUE LE VEGA
340 CORNICHE DES SANTOLINES
APPRT 20
06210 MANDELIEU

A
M LE COMMISSAIRE ENQUETEUR
POUR INFO MAIRIE DE MANDELIEU

OBJET
ENQUETE PUBLIQUE DOMAINE DE BELLEVUE 06210 MANDELIEU

NOUS VENONS PAR LA PRESENTE

EXPRIMER NOTRE DESACCORD

POUR LES RAISONS SUIVANTES

RAPPEL

NOUS SOMMES PROPRIETAIRES DEPUIS UN CERTAIN NOMBRE D ANNEES ET NOUS
AVONS DU CONSTATER ET SUBIR
TOUTES LES IMPERFECTIONS SUR L ENSEMBLE DU DOMAINE

POUR NOTRE SEULE CO PROP 41 LOGTS
50 DOSSIERS POUR 457000 EUROS DE REPARATION POUR //MAL FACON//

DES DOSSIERS SONT ENCORE OUVERTS....

L E PROJET D AUGMENTER LE PLU AU NIVEAU DU DOMAINE EST INACCEPTABLE
ET PERMETTRE DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS EST IRRECEVABLE

AUCUNE ETUDE D IMPACTS
NE PERMET D EN MESURER LES EFFETS SUR L EXISTANT
ET DE GARANTIR QUE NOS BIENS NE SUBIRONS PAS DE NOUVELLES
DESTRUCTIONS ET PERTES DE VALEURS

QUE DEVRIENDRONT NOS IMMEUBLES ET L ENSEMBLE DU DOMAINE

INFRASTRUCTURES DEJA ENDOMMAGEES ET NON CONFORMES
AUX BESOINS D UN TEL DOMAINE
/PARKING ET STATIONNEMENT INSUFFISANTS
ESPACE DE LOISIR
PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT....ETC

DES CHARGES QUI AUGMENTENT EN RAISON DE CES CONSTRUCTIONS DEJA
FRAGILENT

INFRASTRUCTURES INSUFFISANTES

*DES COLLECTEURS D EAU HORS NORMES
INONDATIONS AMONT ET AVAL*

RISQUE SUR LES BIENS ET PERSONNES

QUI DEVRA PAYER LES DEGRADATIONS FUTURES
ET EN SUPORTER LE COUT FINANCIER

UN RECOURS SYSTEMATIQUE DEVANT LES TRIBUNAUX SERA ENGAGE

CONTRE CEUX QUI AURONT ACCORDE LES AUTORISATIONS ET CEUX QUI AURONT
CONSTRUITS

**RIEN A CE JOUR NE NOUS PERMET DE NOUS ASSURER QUE NOTRE BIEN NE
SUBIRA DE NOUVEAUX DOMMAGES AVEC UNE PERTE DE VALEUR**

QUI PAIERA ??

SANS INDEMNISATION DEJA DE L EXISTANT ET DES CONSEQUENCES DE CE PROJET
SANS ETUDE NI GARANTIE SUR L EXISTANT

COLLINE DONT ON CONNAIT LA FRAGILITE
//GLISSEMENTS DE TERRAIN..ETC
//FISSURES SUR LES IMMEUBLES//

LES COPROP. ONT DEJA DU A SUBIR DES COUTS D APPEL DE CHARGES HORS D.O.

.....

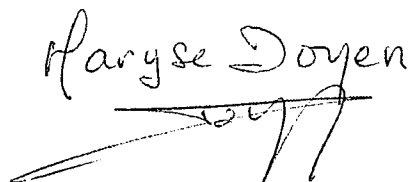
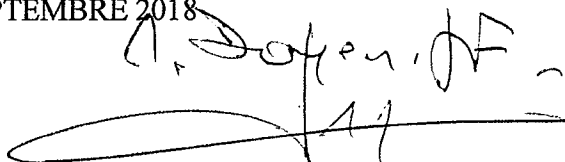
UN ENGAGEMENT ECRIT DES RESPONSABLES D UN ACCORD EVENTUEL
DEVRA S ENGAGER A INDEMNISER LES CO PROPRIETAIRES

RISQUE SUR LES BIENS ET PERSONNES

PROTEGEONS DEJA NOS BIENS EXISTANTS

**C EST POURQUOI NOUS REJETONS CE PLU AU NIVEAU DU DOMAINE DE
BELLEVUE**

FAIT LE 18 SEPTEMBRE 2018



*NB LE DOMAINE SE SITUE A 2KM DU CENTRE VILLE
DOMAINE SANS TRANSPORT EN COMMUN PAS DE COMMERCE...
BUDGET/ AN DE L ASL 310000 EUROS RISQUE DE FORTE AUGMENTATION
NOS IMPOTS LOCAUX TROP ELEVES// AU CENTRE VILLE
L ALIMENTATION EN EAU POTABLE EST TOTALEMENT INSUFFISANT..ETC*

....